



Objectifs

- Apprendre les bases du métier et acquérir des compétences professionnelles techniques et théoriques
- Présenter les épreuves de l'examen du CAP Métiers de la Coiffure, organisé par l'Education Nationale.
- Obtenir le diplôme du CAP Métiers de la Coiffure, délivré par l'Education Nationale

Programme de la formation (détaillé page suivante)

Conforme au référentiel Education Nationale du diplôme CAP Métiers de la Coiffure, arrêté du 28.06.2019.

Public concerné

Formation ouverte à tout public de plus de 18 ans, quel que soit le parcours scolaire initial et le niveau scolaire acquis. Adultes en reconversion professionnelle.

Pré-requis

Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP) minimum : les candidats sont dispensés des matières d'enseignement général à l'examen. Au cours de la formation, ils bénéficieront d'une formation de perfectionnement en pratique de la coiffure sur clientèle. Bonne maîtrise orale et écrite de la langue française.

Moyens et modalités pédagogiques

4 salles de classes pour les cours théoriques, équipement multimédia (vidéoprojecteur, ordinateur, internet).
Supports pédagogiques : livres techniques et scolaires ; documents fournis par les formateurs.
Salon de coiffure pédagogique équipé de 18 postes d'entraînement, 8 postes pour la clientèle, 4 lave-têtes, 8 tablettes de service, 1 casque infrarouge Climazon Wella, vitrines de vente, documentation.

Modalités d'évaluation

Evaluations régulières, notées ou non notées, tout au long de la formation.
Bulletins trimestriels récapitulatifs. Simulations de situation d'examen.

Nombre minimum et maximum de stagiaires par session

Minimum 6 stagiaires. Maximum 18 stagiaires.

Moyens d'encadrement

Formateurs diplômés et expérimentés dans leurs domaines respectés

Formalisation à l'issue de la formation

Attestation de formation remise au stagiaire en fin de formation. Questionnaire de satisfaction.
Passage des épreuves de l'examen officiel du CAP Métiers de la Coiffure, organisé par l'Education Nationale.
Délivrance par l'Education Nationale du relevé de notes, et en cas de succès, du diplôme officiel du CAP.

Lieu de formation et horaires de la formation

CNAT – 5 Bd Marcel Paul – 13500 MARTIGUES
Du Lundi au Vendredi, de 08h45 à 12h00 ; de 13h15 à 16h30 pour les cours dans l'organisme
Jour et horaires selon l'entreprise d'accueil, pour les périodes de formation en entreprise.

Dates et durée de la formation

Début de la formation : **03/09/2020**. Fin de la formation : **18/06/2021**.

Durée de la formation : **636 heures** de formation dans l'organisme ;
+ 420 heures de formation en entreprise (PFMP=stages).

Coût de la formation **3 498,00 € HT** non assujetti à la TVA

Matériel professionnel **690,00 € HT** non assujetti à la TVA

Ce coût comprend les frais des manuels scolaires fournis au début de la formation, ainsi que le matériel professionnel de coiffure qui est indispensable pour l'apprentissage des techniques de coiffure.

Ce matériel sera aussi indispensable pour se présenter à l'examen des épreuves pratiques.

Vous avez la possibilité de le commander auprès du CNAT, il sera remis au stagiaire le jour de la rentrée.

Ce coût ne comprend pas :
- Les recharges, en cours de formation, des produits consommables qu'il contient.
- Les frais spécifiques à la présentation de l'examen : kit produits, tenue professionnelle, remplacement des articles usagés ou abimés au cours de la formation, ...



Domaine professionnel

☞ **Pôle 1 : Réalisation de prestations de coiffure**

C1.1 Élaborer un diagnostic : Réaliser et Formaliser un diagnostic.

S1.1.1 Biologie appliquée : Peau et cuir chevelu ; productions et annexes cutanées ; film cutané de surface et flore ; anomalies du cuir chevelu ; caractéristiques du cheveu

S1.1.2 Technologie : Fiche diagnostic.

C1.2 Mettre en œuvre d'une technique d'hygiène et de soin capillaire : Réaliser shampoing, un soin capillaire.

S1.1.2 Technologie : Techniques d'hygiène et de soin capillaire ; Produits cosmétiques ; Produits d'hygiène et de soins capillaires : les shampoings et les soins : simple, spécifique, traitant, technique ; Appareil casque à vapeur d'ozone

S1.2.2 Hygiène en milieu professionnel : Protection du client ; bio contaminations et prévention ; Mesures d'hygiène du linge, des équipements, des espaces de travail.

S1.2.3 Santé et sécurité au travail : Risques liés à l'activité physique

C1.3 Réaliser des techniques de base de coiffure

C1.3.1 Réaliser des techniques de coupe : Réaliser une coupe femme, coupe homme : couper, dégrader, effiler, finitions.

S1.3.1.1 Biologie appliquée : Anatomie, morphologie de la tête ; cheveu : structure, cycles pilaires, anomalies de la forme et de la croissance

S1.3.1.2 Technologie : Principes généraux de la coupe féminine ou masculine : types de coupes, procédures, techniques de coupe ; outils de coupe : ciseaux, rasoirs, tondeuses.

S1.3.1.3 Santé et sécurité au travail : Risques liés à l'activité physique ; risques de coupures

C1.3.2 Réaliser des techniques de couleur : une coloration ; un effet de couleur (exécuter sans concevoir)

S1.3.2.1 Biologie appliquée : couleur naturelle du cheveu ; anomalie du cheveu : couleur

S1.3.2.2 Technologie : Colorimétrie ; produits colorants ; produits éclaircissants ; techniques d'application ; techniques préparatoires ; matériels : activateurs et accessoires.

S1.3.2.3 Santé et sécurité au travail : Risque chimique ; risque lié à l'activité physique.

C1.3.3 Réaliser des techniques de forme et de coiffage : Réaliser une mise en forme temporaire : aux doigts, brushing, mise en plis sur rouleaux, aux fers ; réaliser une mise en forme durable par enroulage, en méthode indirecte (exécuter sans concevoir) ; réaliser un coiffage : orienter les mèches, lisser, crêper, tresser.

S1.3.3.1 Technologie : techniques de modification temporaire des cheveux ; techniques de coiffage ; outils et appareils de mise en forme temporaire et de coiffage : brosses, peignes, accessoires, séchoirs, fer ; produits de mise en forme temporaire et de coiffage : de construction, de finition ; technique de modification durable des cheveux ; principe d'action des produits de modification durable ;

S1.3.3.2 Santé et sécurité au travail : Risque électrique ; risque de brûlure ; risque lié aux bruits inhérents à l'activité du salon

S1 Environnement professionnel : espaces d'un salon de coiffure ; confort des lieux de travail ; gestes professionnels en faveur du développement durable ; gestes de secours.

☞ **Pôle 2 : Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise**

C2.1 Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous : Créer la relation client ; recueillir les attentes du (de la) client(e) ; prendre un rendez-vous ; actualiser le fichier clientèle

C2.2 Conseiller et vendre des services, des matériels, des produits capillaires : Formuler le conseil ; réaliser la vente ; réaliser l'encaissement

S2.1 et S2.2 Savoirs associés : Comportement professionnel ; techniques de communication ; prise de rendez-vous ; fichiers clientèle ; matériels au service de la communication et de la vente ; différentes étapes de l'acte de vente ; fidélisation de la clientèle ; vente additionnelle ; encaissement.

C2.3 Contribuer à l'activité de l'entreprise : Exercer son activité au sein de l'entreprise ; s'informer sur les conditions d'exercice de son activité professionnelle ; s'intégrer dans une équipe ; contribuer à la veille

documentaire (collections et tendances, espaces de travail, matériels et produits) ; valoriser des produits et matériels dans différents espaces ; participer à la gestion des stocks.

S2.3 Savoirs associés : Accès à la profession de coiffeur ; aspects législatifs liés au salarié ; fiche poste ; document unique ; aspects réglementaires concernant la sécurité dans l'entreprise ; communication média et hors média ; information sur les prix pour les produits et les prestations de services ; connaissance commerciale des produits de coiffure ; marque et gammes, conditionnements ; identification des services proposés ; espaces de présentation ; publicité et information sur le lieu de vente ; gestion des stocks.

☞ **Travaux pratiques clientèle :**

Adaptation des compétences professionnelles techniques en situation réelle sur clientèle du salon de coiffure d'application : shampoing, coloration, mèches, coupe, permanente, brushing, hommes, femmes, enfants.

Supports et méthodes : Etude de cas pratiques, mise en situation réelle et complète, avec les conseils du formateur : accueil, diagnostic, définition du besoin, réalisation, appréciation du résultat : un véritable atout.

☞ **Prévention Santé Environnement (arrêté du 03 avril 2019):**

Thématique A : L'individu responsable de son capital santé : A1 : Le système de santé ; A2 : Le sommeil, un rythme biologique ; A3 : L'activité physique ; A4 : Les addictions ; A5 : La sexualité, la contraception ; A6 : Prévenir les infections sexuellement transmissibles ; A7 : L'alimentation adaptée à son activité

Thématique B : L'individu responsable dans son environnement : B1 : Les ressources en eau ; B2 : Les risques majeurs ; B3 : Les ressources en énergie ; B4 : Le bruit au quotidien

Thématique C : L'individu dans son milieu professionnel, impliqué dans la prévention des risques
C1 : Les différents contrats de travail ; C2 : Les enjeux de la « santé et sécurité au travail » ; C3 : La démarche de prévention appliquée à une activité de travail ; C4 : La démarche de prévention appliquée à un risque spécifique au métier ; C5 : Les risques liés à l'activité physique du métier ; C6 : Les acteurs et les organismes de la prévention ; C7 : Le suivi médical des salariés et la vaccination ; C8 : La gestion des situations d'urgence

Thématique D : L'individu consommateur averti : D1 : L'assurance ; D2 : Le budget ; D3 : Les achats

Supports et méthodes : Livre scolaire fourni : Les Nouveaux Cahiers CAP – Editions Foucher

Progression par alternance de lecture du livre, explications, échanges avec les stagiaires.

Périodes de formation en milieu professionnel

Les périodes de formation en milieu professionnel se déroulent dans une ou plusieurs entreprises définies par le référentiel des activités professionnelles (hors salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile) accueillant des professionnel(le)s qualifié(e)s.

Ces entreprises d'accueil répondent aux exigences de la formation de tout candidat aux épreuves du Certificat d'Aptitude Professionnelle Métiers de la coiffure.

Les lieux d'accueil des PFMP doivent permettre au cours de la formation le développement des compétences du référentiel. Leur nombre est compris entre deux et quatre.

La durée de la formation en milieu professionnel est de 12 semaines, et s'ajoute aux durées de formation dispensée dans le centre de formation continue.

Les périodes de formation en milieu professionnel font l'objet d'attestations de lieu et de durée signées par le(s) responsable(s) de stage.

Objectifs de formation en milieu professionnel

La formation en milieu professionnel est une phase déterminante menant au diplôme.

L'élève ou le stagiaire de formation continue doit participer aux activités de l'entreprise et à réaliser des tâches sous la responsabilité du tuteur.

Pendant les PFMP, l'élève ou le stagiaire de formation continue conforte et met en œuvre ses compétences en les adaptant au contexte professionnel et développe de nouvelles compétences.

La formation en milieu professionnel a pour objectifs de :

- découvrir une entreprise dans son fonctionnement avec la diversité de ses activités ;
- s'insérer dans une équipe professionnelle ;
- s'adapter à différentes situations professionnelles et aux diverses demandes de la clientèle ;
- s'approprier l'accueil, la prise en charge de la clientèle, la vente-conseil ;
- acquérir rapidité et dextérité gestuelle lors de la mise en œuvre de techniques de coiffure ;
- mobiliser les savoirs associés dans l'exercice de ses activités.